

*Ordonnance Souveraine n° 4.042 du 18 novembre 2012
décernant la Médaille de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque.*

ALBERT II
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 294 du 16 octobre 1950
instituant une Médaille de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER.

La Médaille en Vermeil de la Reconnaissance de la
Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- Mme Hélène BERNABO, épouse BURNOT, Bénévole à la
Section Secourisme,
- M. Pierre CHOLLET, Bénévole à la Section
Secourisme,
- Mme Cristina FURNO, épouse NOGHES, Membre du
Conseil d'Administration de la Croix-Rouge
Monégasque.

ART. 2.

La Médaille en Argent de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- MM. Thierry FOSSEY, Bénévole à la Section Secourisme,
Robert JAVAUX, Directeur du Département des secours de la Croix-Rouge belge francophone,
- Mme Giuseppina CHIRUZZI, épouse MARTIRADONNA, Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace,
- M. Roland MELAN, Expert-comptable, auditeur bénévole des comptes de la Croix-Rouge Monégasque ;
- Mme Sophie CRAVI, épouse NICOLAS, Bénévole à la Section Secourisme,
- MM. Jean-Pierre VALENTIN, Bénévole à la Section Infirmière,
Yves VAN HASSEL, Chef de Service des secours de la Croix-Rouge belge francophone,
Nicholas YOUNG, Directeur Général de la Croix-Rouge britannique.

ART. 3.

La Médaille en Bronze de la Reconnaissance de la Croix-Rouge Monégasque est décernée à :

- Mme Micheline ABOULIKAM, Bénévole à la Section Infirmière,
- M. Gilbert CAZAL, Secouriste Militaire,
- Mme Emilia CHIAROLANZA, Bénévole à la Section Croix-Rouge du Centre Hospitalier Princesse Grace,
- M. Patrice DIACONO, Bénévole à la Section Humanitaire Internationale,
- Mmes Cher GOODYEAR, Bénévole à la Section Infirmière,
Paule COSTAMAGNO, veuve LEGUAY, Membre du Conseil d'Administration de la Croix-Rouge Monégasque,
- M. Patrice LONGUET, Secouriste Militaire,
- Mme Grazia MANDATO, Bénévole à la Section Secourisme,
- M. Nicolas MARRADI, Secouriste Militaire,

Mmes Marie Luana L'INTELLIGENT, épouse MASSANDY, Bénévole à la Section Secourisme,

Antonia PARROCCHIALE, épouse MOCERI, Bénévole à la Section Sociale,

MM. Stéphane RAIBAUT, Secouriste Militaire,

Lionel REA, Secouriste Militaire,

Franck RIZZO, Secouriste Militaire,

Mme Nuria SAIZ PEYRON-GRINDA, Membre du Conseil d'Administration de la Croix-Rouge Monégasque,

M. Jean-Hubert TAOCHY, Bénévole à la Section Secourisme.

ART. 4.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille douze.

ALBERT.

Par le Prince,
Le Secrétaire d'Etat :
J. BOISSON.